



PRÉFET
DE L'AVEYRON

Liberté
Égalité
Fraternité

Commune de Saint-André-de-Najac

dossier n° DP 012 210 20 U2004

date de dépôt : 16 novembre 2020
demandeur : Monsieur FALIPOU Pascal
pour : Création d'une piscine de 8m x 4m
x 1.5m profondeur
adresse terrain : Belpech,
à Saint-André-de-Najac (12270)
parcelle : B16

Direction Départementale des Territoires de l'Aveyron
Affaire suivie par :
Nathalie PEROU
05 81 19 62 30

**CERTIFICAT DE DECISION DE NON OPPOSITION A UNE DECLARATION
PREALABLE
délivré par le Maire au nom de l'État**

Le maire de la commune de Saint-André-de-Najac certifie qu'il ne s'est pas opposé à la déclaration préalable de FALIPOU Pascal enregistrée sous le numéro DP 012 210 20 U2004 pour le projet ci-dessus référencé avant le 31/12/2020.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du code de l'urbanisme.

Fait à Saint-André-de-Najac, le 31/12/2020

Le maire,

